

## Préambule

Les pages qui vont suivre retracent le passé de notre commune tout en le situant souvent dans un contexte historique plus général. Elles sont tirées d'une brochure concernant l'histoire de Mailholas réalisée par le général Henri Ménard (1919–1989) au début des années 1980. Nous l'avons retranscrite ici quasiment mot pour mot tout en l'épurant de certains chapitres très techniques et en l'actualisant parfois si besoin. Nous y avons rajouté aussi quelques illustrations supplémentaires. Nous tenons à remercier à titre posthume M. Ménard pour ce travail remarquable et publions un extrait de l'éloge prononcé par Henri Pradalier, président de la Société Archéologique du Midi de la France lors de la séance publique du 9 juin 1990 en son honneur :

« Reçu membre correspondant en 1983, nous l'avons élu membre titulaire dès l'année suivante, tant ses qualités étaient évidentes. Ce Poitevin avait décidé de prendre sa retraite à Montesquieu-Volvestre pour entreprendre sa carrière de chercheur. Ses premières recherches dirigées par M. Labrousse lui permirent de découvrir les culées d'un pont romain à Goutevernisse, puis la chapelle romane de l'Agnac à Montesquieu. Les succès obtenus le poussèrent à se lancer avec passion dans la découverte du Volvestre et il porta à notre connaissance le résultat de ses recherches.

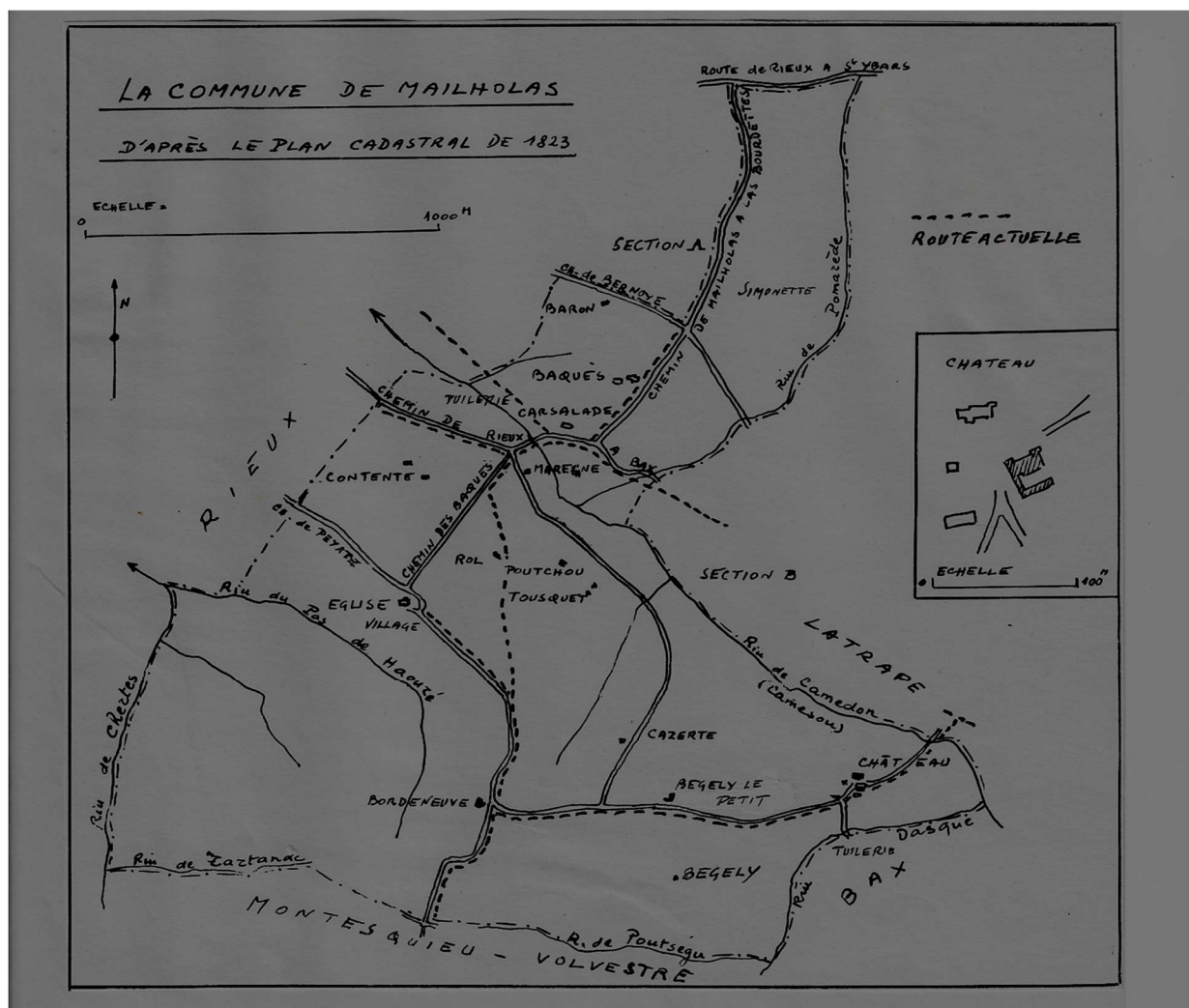
Sa bibliographie, élaborée en quelques années seulement, est impressionnante. Des brochures d'histoire locale (Salles-sur-Garonne, Latrape, Saint-Christaud, Peyssies, Lapeyrère, Lacaugne, Montaut, Mailholas et le prieuré de Saint-Pierre de Birac) y voisinent avec des ouvrages substantiels de caractère plus général tels que *l'Histoire de Montesquieu-Volvestre*, couronnée en 1977 par notre Société, *Les églises perdues de l'ancien diocèse de Rieux*, *l'Histoire de Carbonne* et *Les cloches du Volvestre* son dernier ouvrage, paru en 1988. A ces publications s'ajoutent vingt-sept articles d'histoire locale dans la *Revue de Comminges*. Cela fait une moyenne de deux publications par an dont certaines font référence aujourd'hui. Notre Société bénéficia de ses interventions et de ses communications et plusieurs de ses découvertes nous furent présentées au cours de séances toujours instructives. Ajoutons enfin que le général Ménard fut l'inventeur de la crypte de l'église Saint-Victor de Montesquieu-Volvestre dont le dégagement fut un travail considérable en même temps qu'un apport inestimable à l'architecture religieuse du Volvestre. »

## Avant-propos

Avec une quarantaine d'habitants répartis sur un peu moins de 3km<sup>2</sup>, la commune de MAILHOLAS compte parmi les plus petites du département.

Ce modeste terroir, qui a subi peu de transformations au cours des temps, permet d'évoquer l'habitat ancien dans ces collines du Terrefort. Pas d'agglomération mais des hameaux et des « bordes » (fermes) qui ponctuent les lignes de crête. Une carte jointe montre la densité de cette forme d'habitat entre les vallées de l'Arize et du Camedon. Toutes les églises signalées avaient vocation paroissiale avec leur baptistère et leur cimetière. La plupart relevaient de la puissante abbaye de LEZAT. Ces communautés dépérirent peu à peu à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle leurs habitants étant attirés par les bastides de RIEUX et MONTESQUIEU qui offraient, à cette époque de désordres, une meilleure sécurité. Celle de Mailholas dut sans doute sa pérennité à son état de prieuré de l'abbaye comme aussi à sa position centrale entre les trois pôles d'attraction de la région : MONTESQUIEU, RIEUX et LATRAPE.

Malgré des tentatives d'absorption qui se sont poursuivies jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la communauté de MAILHOLAS a su conserver son autonomie municipale. Son église symbolise cette volonté de survie et les habitants portent un attachement profond à ce monument dans lequel se concentre leur histoire.



# Un prieuré de l'abbaye de Lézat

L'abbaye bénédictine de LEZAT, fondée au cours du XI<sup>ème</sup> siècle, bénéficie rapidement de nombreuses libéralités tant des seigneurs locaux que de plus modestes habitants.

Le cartulaire (1) de l'abbaye contient plusieurs actes relatifs au territoire de MAILHOLAS et qui constituent les premiers documents historiques de la communauté.

En 925, un nommé Sictrudis donne à l'abbé de LEZAT, tout en s'en réservant l'usufruit, le quart des revenus de l'église de Saint Pierre de Birac, ainsi que la moitié d'un casal (2) et d'une vigne.

En 950, c'est un prêtre du nom d'Astare qui lègue au monastère l'alleu (3) qu'il possède à Blidanis avec des casals et des vignes.

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, nous voyons Raymond de Birac et Pierre de Blidas rendre hommage à l'abbé de LEZAT pour tout ce qu'ils possèdent dans les terroirs de Birac et de Blidas.

Certains de ces actes ont un intérêt particulier qui est de nous donner les limites de ces terroirs. Un certain nombre de toponymes ne sont plus usités, d'autres ont subi des transformations. Il nous a cependant été possible d'indiquer l'étendue de ces terroirs sur la carte jointe.

C'est sur cette base territoriale que prend forme **le prieuré de Birac**, l'un des vingt prieurés organisés par l'abbaye de LEZAT. Il s'étendait de part et d'autre du ruisseau du Camédon et comprenait 3 dîmaires (4). Sur la rive gauche se trouvait le dîmaire de Birac et sur la rive droite celui de Blidanis et celui de Sainte Suzanne désigné parfois sous le nom de MAILHOLAS. Le service religieux était placé sous la responsabilité d'un prieur assisté d'un ou deux moines qui veillaient en même temps aux intérêts matériels de l'abbaye. Généralement, le prieur qui occupait d'autres fonctions au monastère ne résidait pas.

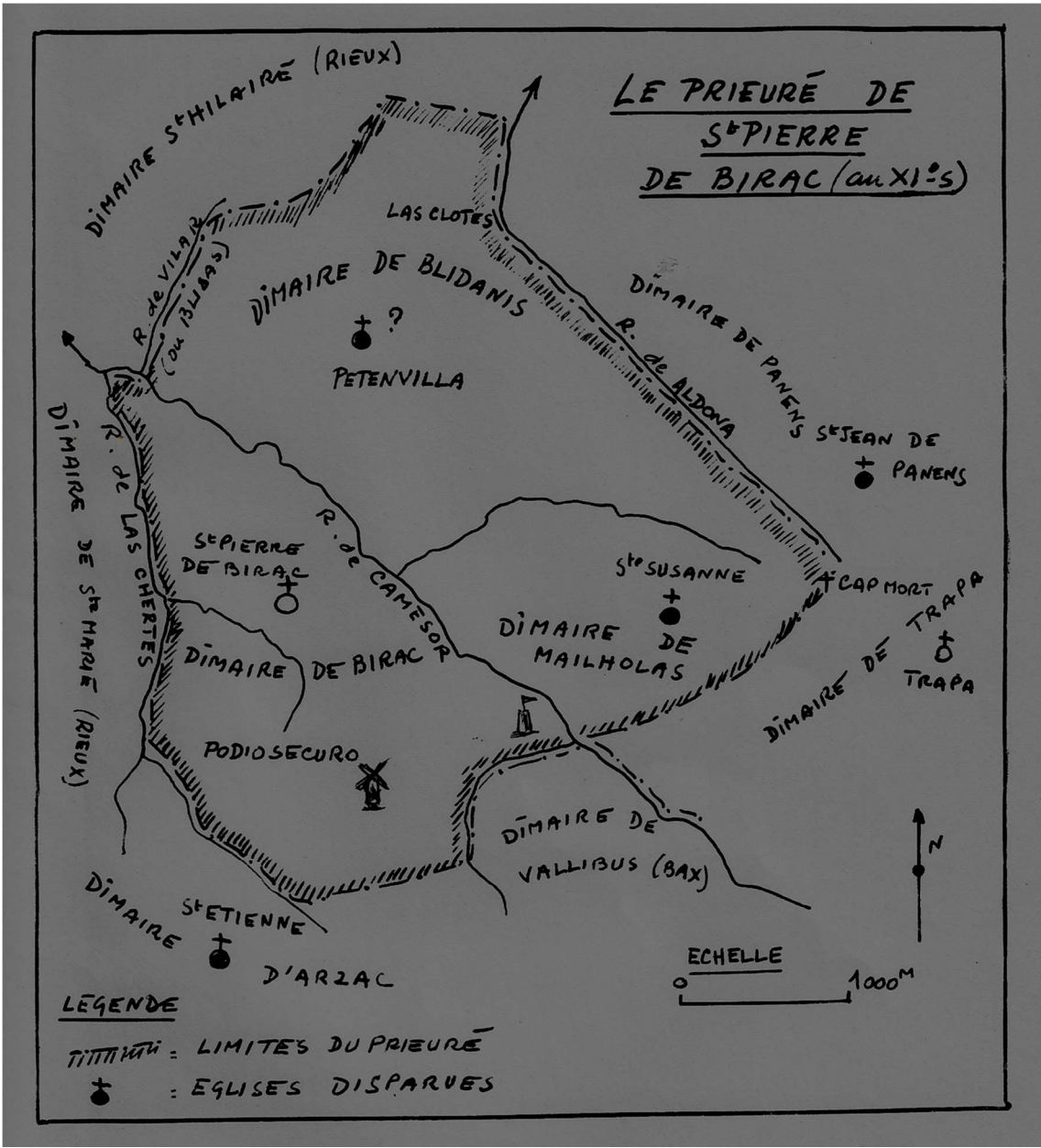
En 1487, l'évêque de RIEUX, Pierre de Fabri transféra au Chapitre épiscopal de RIEUX les bénéfices du prieuré de Birac qui devint paroisse avec les mêmes limites que celles du Prieuré. Le chapitre fit assurer le service religieux par un vicaire en résidence à RIEUX.

(1) *Cartulaire = document rassemblant les titres justifiant des propriétés immobilières.*

(2) *Casal = jardin, enclos entourant une maison.*

(3) *Alleu = terre possédée en pleine propriété, ne relevant pas d'une seigneurie.*

(4) *Dîmaire = territoire servant d'assiette à la dîme. Le dîmaire correspondait généralement à la paroisse primitive.*



# La seigneurie de Mailholas

## Les seigneurs de Mailholas :

La seigneurie de Mailholas couvrait à peu près exactement le territoire de l'actuelle commune. Le premier titulaire dont le nom nous soit parvenu est Jean de Lordat qui était aussi seigneur de Castagnac et mourut vers 1555. Il semble que cette branche des Lordat-Castagnac disposait des seigneuries de Castagnac , Mailholas, Latour, Bax et autres lieux dès avant 1400.

Ce Jean de Lordat nous est connu par un procès qu'il dut soutenir contre un laboureur du lieu, Pierre Delaroche (1) qui lui reprochait d'avoir fait obturer un fossé qui drainait ses terres et conduisait les eaux au « campmazou » (Camédon). En juin 1551, le seigneur fut condamné par le sénéchal de Toulouse à faire rétablir ce fossé...

En 1610, on relève que la seigneurie appartient à la famille de Galauba mais nous ignorons s'il s'agit d'un héritage ou d'une transaction. En 1664, elle passe, par héritage de sa mère, à Georges de Bertier, apparenté à l'évêque de RIEUX. Elle passe ensuite à sa fille Jacqueline qui épouse Messire Joseph de Sers, seigneur d'Aulix. La seigneuresse meurt en 1765 et l'héritage est transmis à son neveu Alexandre de Martin de Viviès, d'une famille du diocèse de Lavaur. Celui-ci décède en 1783. Son fils Jacques lui succède, émigre en 1790 et ses domaines sont confisqués et vendus comme biens nationaux.

(1) Probablement celui dont la pierre tombale est conservée dans l'église.

Blason de la famille De Martin de Viviès



*trois martinets d'or sur trois rivières d'argent*

## Le château de Mailholas :

Nous ne savons rien du château primitif. L'édifice était sans doute construit au lieu-dit actuel, sur la croupe qui commande la vallée du Camédon. Le château ruiné dont les derniers vestiges ont été rasés vers 1980, était une vaste demeure dont les structures dataient des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle. Une chapelle domestique avait été aménagée et bénie en 1740. La croix qui s'élève encore au carrefour proche rappelle l'ancienne présence de ce lieu de culte.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le château n'était habité qu'une partie de l'année. Les Bertier et les Martin de Viviès possédaient une maison à RIEUX, dans la grand'rue.

Lorsque Jacques de Martin de Viviès eut émigré, le domaine de MAILHOLAS fut confisqué et mis aux enchères. Le 28 pluviôse an II, il fut adjugé au citoyen Sévène de MONTESQUIEU pour la somme de 15 300 livres.

Jusqu'en 1829, deux autres propriétaires se succédèrent. D'abord la famille de Marin, originaire de RIEUX et dont l'un des membres fut maire. Puis maître Jean Piquepé, avocat, habitant LACASSE. En 1829, le château est acquis par la famille Dugarric d'Uzech, originaire du Gers, pour le montant de 18 000 francs. L'achat porte sur le château lui-même avec ses dépendances et sur la métairie dite du château avec son cheptel et ses outils aratoires. Le domaine passe ensuite par héritage à la famille Siregand.

En 1921, l'ensemble est acheté par François Alexandre, alors métayer. La vaste demeure qui souffrait d'un manque d'entretien prolongé, tomba peu à peu de vétusté. Le mobilier a été progressivement vendu, les toits ont croulé, puis les murs. Il ne demeure plus rien de la construction.



*Sur cette photo prise au cours des années 1960, on aperçoit les restes du château au second plan. La personne au premier plan est la petite fille de M. Alexandre, le dernier propriétaire du château.*

# La paroisse et l'église

## La paroisse :

La paroisse de MAILHOLAS s'étendait, avant la révolution, sur un territoire trois fois plus vaste que celui de la juridiction civile. Elle débordait sur les juridictions de RIEUX, MONTESQUIEU et LATRAPE. C'était là l'héritage de l'ancien prieuré de Birac. Elle régissait ainsi deux fois plus de paroissiens que d'habitants de la juridiction proprement dite. Les défunts des hameaux du Bergeras, Tourné, La Grange, etc... étaient ensevelis au cimetière Saint Pierre de Birac. C'est dans cette église qu'étaient baptisés les nouveaux-nés de ces hameaux.

Il existait jadis une église et son cimetière à Sainte Suzanne, au carrefour situé à 50 mètres Est de la ferme du Pierrou. L'édifice fut ruiné vers la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. En 1771, le seigneur de LATRAPE qui était possesseur du terrain, fit défricher et mettre en culture son emplacement au grand scandale des habitants.

Il est possible qu'une église et son cimetière aient existé dans l'ancien terroir de Blidanis. Une tradition situe ce lieu de culte sur le mamelon qui s'élève à 200 mètres au Nord-Est de la ferme de Villa-Haut. Ce point n'a pu encore être confirmé.

Avant la révolution, les limites des paroisses furent assimilées à celles des juridictions civiles. La nouvelle paroisse de MAILHOLAS fut réduite aux limites de la commune et elle devint une modeste succursale de RIEUX.

La paroisse est, comme l'abbaye mère de LEZAT, sous l'invocation de Saint Pierre aux Liens dont la fête est célébrée le 1<sup>er</sup> août.

## L'église :

L'édifice primitif qui existait vers l'an mil n'a pas laissé de vestiges apparents. L'église actuelle paraît avoir été construite à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Elle a conservé de cette lointaine époque l'essentiel de ses structures et quelques éléments de décor.

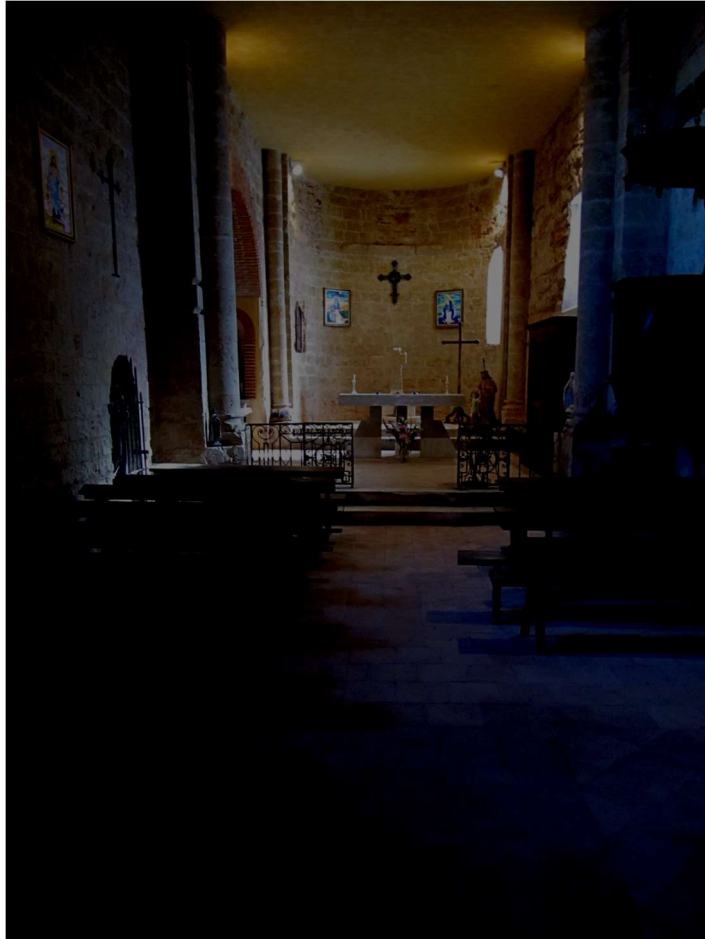


Les murailles  
d'épaisseur

de 1m10  
sont d'un bel

appareil de grès. Les parpaings ont été extraits d'une petite carrière ouverte pour la circonstance à quelques dizaines de mètres de là, au lieu dit Peyatte.

La nef rectangulaire de 12m de long sur 6m de large est prolongée par un chœur et une abside semi circulaire dont l'entrée est matérialisée par des colonnes engagées. Les bases portent des griffes en forme de pied chaussé. Ces colonnes robustes avaient sans doute été prévues pour soutenir une voûte en cul de four au-dessus du sanctuaire que les murailles auraient aisément supportée. Nous ne savons si ce projet fut réalisé car les murailles ont été arasées sur environ un mètre de hauteur. Les parties supérieures de deux colonnes ont été réemployées pour prolonger les contreforts de l'abside. L'extrémité de l'un de ces fûts est couronnée d'une abaque ornée d'une torsade.



L'abside était éclairée par trois baies largement ouvertes vers l'intérieur mais se limitant à d'étroites embrasures vers l'extérieur. Ces ouvertures ont été murées mais on distingue encore parfaitement leurs contours. Les parties supérieures ont été arasées en même temps que les murailles. Pour apporter la lumière nécessaire, deux baies plus grossières ont été percées dans le mur du midi, une autre dans le mur nord. Elles ont été dotées de vitraux en 2001 lors de la reconstruction de l'église suite à un incendie criminel qui avait détruit toute la toiture et le mobilier.

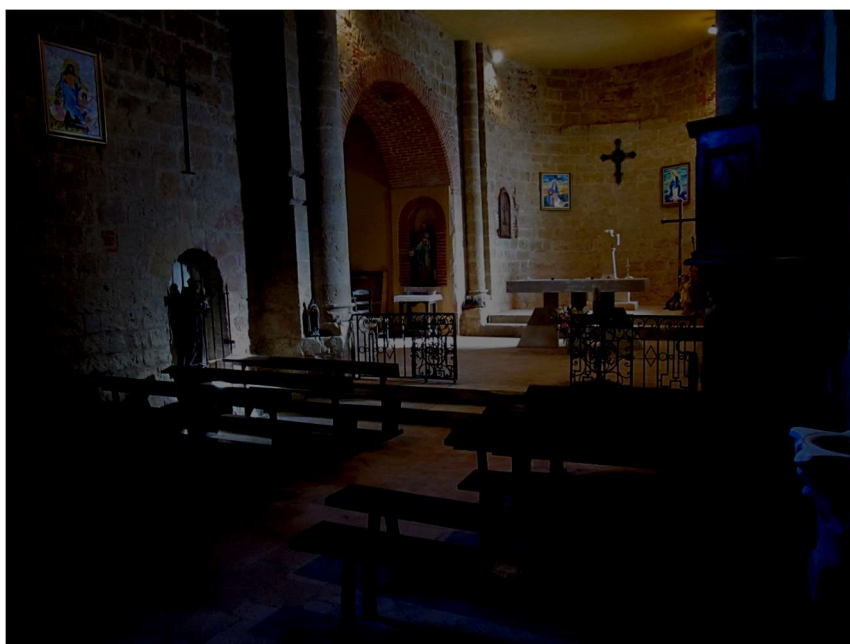
L'entrée principale, comme dans les édifices de cette époque, ouvre au sud. Elle est encore encadrée de deux colonnes surmontées de chapiteaux ornés de feuillages stylisés. l'un d'eux est fortement érodé. Entre le linteau et l'arcade, la muraille est bâtie en un petit appareil de pierres disposées en losange et d'un bel effet décoratif. Une arcade en pierre a été rajoutée lors de la rénovation de l'église en 2000 pour souligner cet effet. Le portail était renforcé par un épar dont on voit le logement. Deux autres portes ont été percées à des époques inconnues. Elles sont maintenant obturées. L'une ouvrait au milieu du mur du clocher, entre deux contreforts dont il ne reste que les bases. L'autre ouvrait sur le mur nord.



Un porche protège la porte contre les intempéries. C'est là qu'attendaient autrefois, avant de pénétrer dans le saint lieu, ceux qui devaient subir une purification préalable, enfants avant de recevoir le baptême, femmes relevant de couches, les défunts.

Le grand autel était placé jadis au centre de l'abside. Lors d'une visite effectuée en 1634, l'évêque constate qu'il est en briques et recouvert d'une grande pierre de marbre. Au siècle dernier on bâtit un autel de briques et plâtre, adossé au mur, qui a été remplacé vers 1980 par une table de pierre.

Deux autels secondaires étaient placés dans le chœur. Celui du côté du midi était consacré à la vierge. En face se trouvait l'autel de Saint Roch. Il n'y avait pas de tabernacle sur l'autel avant le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les saintes espèces étaient conservées dans une niche aménagée dans la muraille et fermée par une grille. Dans l'abside on pouvait voir une belle statue en bois représentant Saint Pierre. Elle a disparu au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Un plateau de quête qui provenait des dinanderies de Flandre au XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui était classé, a lui aussi disparu dans les années 1960.



Les fonts baptismaux sont situés près de l'entrée. Lors de sa visite de 1634, l'évêque note qu'ils sont constitués d'un massif de briques avec un vase en poterie enchâssé. Il prescrit de la remplacer par une cuve taillée dans la pierre. c'est l'actuel baptistère. Une petite niche dans la muraille permettait de garder le chrêmeau.

Le bénitier est une pièce très remarquable. Il est creusé dans un chapiteau gallo-romain du IV<sup>ème</sup> siècle en marbre de Saint Bât. Les feuilles stylisées de la corbeille sont en parfait état de conservation. On ne sait pas comment cet objet a pu être apporté à MAILHOLAS. Nous émettons sous toute réserve, l'hypothèse suivante : Antoine François de Bertier, évêque de RIEUX de 1657 à 1706 apporta beaucoup d'attention à l'embellissement de la cathédrale et du palais épiscopal. A cette époque, les vestiges de la villa gallo romaine de Chiragan à MARTRES TOLOSANE, commençaient à être connus et exploités. En 1699, l'évêque fit tracer une allée dans la cour intérieure du palais, encadrée par huit têtes de divinités païennes ou d'empereurs. Il est fort possible que le chapitre épiscopal dont dépendait l'église de MAILHOLAS, ou bien le seigneur du lieu qui était un parent de l'évêque, aient imité celui-ci et mis en place ce chapiteau après l'avoir fait creuser.



La chaire comme tout le mobilier et l'escalier a été réalisée à la suite de l'incendie de l'an 2000. Il existait jusque là une petite chaire en bois, très modeste, qui avait été édifiée à la demande de l'évêque vers 1730.

Le sol de la nef était tout simplement de terre battue. Il ne fut pavé que vers 1730. Quelques personnages notables jouissaient du privilège d'être ensevelis dans l'église. Les seigneurs de MAILHOLAS avaient leur tombeau dans le chœur (1), ceux de Poutségu avaient le leur dans la nef. Lorsque le seigneur du lieu venait à décéder, l'église prenait le deuil. Une ceinture funèbre, appelée la litre, était peinte autour de l'église. Elle portait les armoiries du défunt. Il reste trace autour de la nef, d'une litre qui porte la date de 1783. Il s'agit donc du décès d'Alexandre de Martin de Viviès, seigneur de MAILHOLAS.

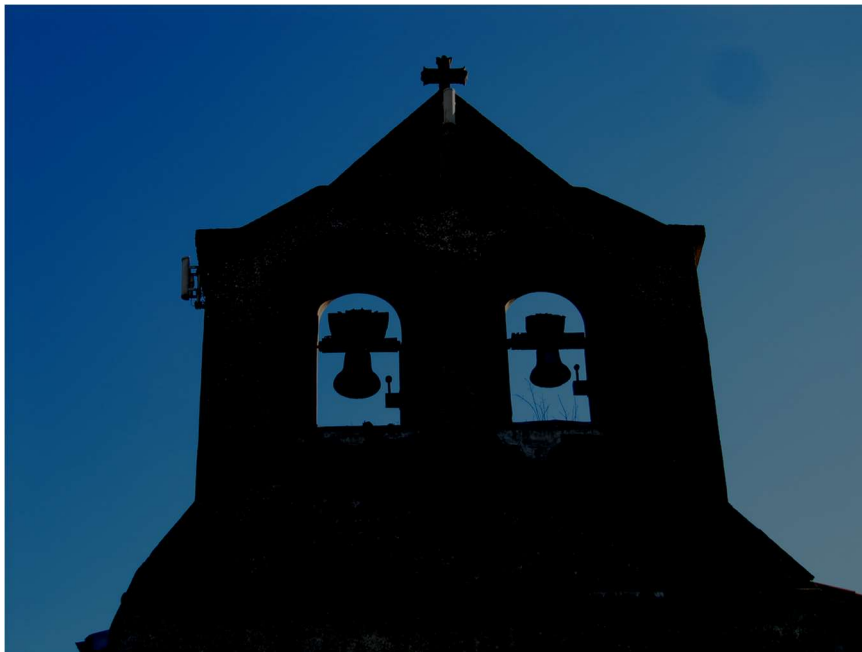


La toiture de l'église reposait comme maintenant sur une charpente. Il n'y avait pas de plafond, malgré les

injonctions épiscopales, sauf au-dessus du chœur. Périodiquement les intempéries ravageaient le couvert. C'était une grosse dépense d'entretien que l'on repoussait le plus tard possible.

Avant le XIX<sup>ème</sup> siècle, il n'y avait pas de sacristie. Les ornements étaient placés dans une armoire taillée dans l'épaisseur du mur du chœur.

Le clocher-pignon est trapu et solide. Il a été remanié à plusieurs reprises, notamment au siècle dernier où il fallut employer 20 mètres cubes de moellons arrachés à la carrière toute proche de Peyatte. En 1983, la foudre le détériora de façon importante. Il fallut refaire le couronnement et remplacer la croix brisée. Il est percé de deux ouïes pour les cloches.



Ces deux cloches sont parmi les plus anciennes de la région. Il est assez exceptionnel que l'église ait pu les garder à la Révolution. La tradition rapporte que, dès que les habitants eurent vent du destin qui leur était réservé, ils les descendirent et les cachèrent dans les bois. Toutes les deux sont classées. La plus grosse qui pèse environ 200 kilos porte sur sa robe l'inscription suivante en lettres minuscules gothiques :

SANCTO PETRO ORA PRO NOBIS M CCCCC L XXXX II  
(Saint Pierre priez pour nous 1592)

La seconde est un peu plus petite et doit peser environ 150 kilos. Bien que n'étant pas datée, elle paraît plus ancienne. Elle porte sur sa robe en très belles capitales gothiques l'inscription suivante :

AVE SANCTA MARIA GRATIA

*(1) Le pavement en forme de croix marque peut-être le lieu de la sépulture seigneuriale.*

### **Le presbytère :**

Avant le XVIII<sup>ème</sup> siècle, il n'y avait pas de presbytère. Les desservants ne résidaient généralement pas. Lorsqu'ils étaient appelés à séjourner dans la paroisse, ils occupaient un local attenant à l'église près du portail sous le porche. Ce local a été supprimé lors de la reconstruction de l'église après l'incendie criminel de l'an 2000. lorsqu'en 1723, maître Blaja fut nommé curé résident, la communauté loua à son profit une petite maison mais qui avait l'inconvénient d'être située assez loin de l'église. En 1784, décision fut prise de bâtir une maison presbytérale convenable. Il était prévu quatre cheminées, deux fourneaux et un évier. Deux portes ouvraient sur le dehors. Son emplacement fut choisi à une dizaine de mètres au couchant de l'église près du chemin de Peyatte d'où la maison serait en vue des hameaux des Bacquès et de la Marée afin d'apporter éventuellement secours au curé. La croix de Peyatte était tout près, sur le monticule à 200 mètres au sud-ouest. La maison ne servit pratiquement pas pour l'usage auquel elle était destinée. Après avoir accueilli à diverses reprises les réunions du conseil municipal, elle tomba en ruine. Elle n'est plus signalée sur le cadastre de 1825 qui mentionne à son emplacement une friche appartenant à la commune. On peut penser que les matériaux ont servi à construire l'actuelle sacristie.

### **Les ressources de la paroisse :**

Jusqu'à la révolution les besoins du clergé et l'entretien des lieux de culte étaient assurés essentiellement par la dîme qui pesait sur les fruits de la terre. A MAILHOLAS, le seul décimateur ou « fruits-prenants » était le Chapitre épiscopal de RIEUX. Nous savons qu'en 1716, le montant de la dîme qui était affermée par le Chapitre, s'élevait à 106 setiers de blé pour l'ensemble de la paroisse, soit environ 742 livres. Il fallait ajouter une trentaine de livres de carnelages qui était la dîme sur le croît des animaux.

Le décimateur avait pour charge le salaire du desservant soit 300 livres, l'entretien de l'église et, le cas échéant, des secours aux paysans victimes de la grêle. Le desservant était à la portion congrue. Ce terme n'avait alors pas le sens péjoratif d'aujourd'hui. Il signifiait simplement que l'intéressé percevait une part convenable pour assurer son ministère. Le luminaire était en principe fourni par le produit des quêtes.

Nous n'avons connaissance que d'une seule confrérie, placée sous l'invocation de Saint Pierre et qui devait être fort ancienne. Les confrères promettaient d'assister les malades et agonisants et d'honorer les morts. Ils possédaient un drap mortuaire. l'église avait en outre le revenu d'un obit (1) légué par le curé Blaja et s'élevant annuellement à 13 livres.

*(1) legs destiné à faire célébrer des messes à la mémoire d'un défunt.*

### Le tableau exposé sous le porche :

Au mois de mai de l'an 2000, le prieuré St Pierre de Birac était la proie d'un incendie criminel provoqué par des adeptes d'une secte satanique. La charpente et le mobilier disparaissaient totalement dans les flammes.

Seul un grand cadre en bois put être sauvé. Cet événement causa un grand émoi parmi les habitants de Mailholas et des alentours. Même si la municipalité bénéficia de nombreuses aides pour la reconstruction du prieuré, de nombreuses personnes souhaitèrent y participer en faisant un don. Ces fonds, recueillis par une association créée pour l'occasion, permirent de l'embellir par la pose de vitraux notamment. Par contre, aucune solution ne fut trouvée pour utiliser et réinstaller le cadre.

En 2015, il fut décidé de dissoudre l'association qui n'avait plus d'objet, le prieuré étant reconstruit, et de se servir des fonds qui lui restaient pour mettre en valeur le cadre. La municipalité organisa un concours doté de 1000 euros, ouvert aux artistes amateurs ou professionnels. Le thème était libre mais ils devaient réaliser un avant-projet de tableau destiné à être ensuite reproduit à la dimension du cadre. Ce sont les habitants de Mailholas qui furent amenés à désigner parmi une vingtaine d'œuvres présentées celle qui mériterait de figurer sous le porche du prieuré. Et c'est « Mémoires d'ailes » de Mme Geneviève Caplet artiste peintre de St Ybars qui fut choisie.



S'inspirant du blason de la commune (3 martinets sur rivière d'argent), elle a su réunir sur son tableau des éléments caractéristiques de différents lieux de la commune et les martinets, devenus colombes, ainsi que les couleurs vives utilisées représentent la paix et le bonheur retrouvés, le temps faisant son œuvre, tant d'années après ce triste événement.

### Prêtres ayant desservi la paroisse :

Les prieurs qui gèrent la paroisse de MAILHOLAS jusqu'en 1487, ne nous sont pas connus. Ils sont seulement évoqués par le riuu du Prieur qui forme limite avec BAX. A partir de cette date, la paroisse fut desservie par des « vicaires amovibles » désignés par le chapitre épiscopal et détachés de la paroisse de RIEUX. Quelques noms nous sont connus comme :

|                           |                |                |
|---------------------------|----------------|----------------|
| 1634 Pierre Darbas        | 1678 Jean Faur | 1698 Lafforgue |
| 1699 Sicardon puis Clanet | 1704 Begue     | 1705 Cazeaux   |
| 1709 Boyer                | 1722 Begue     |                |

en 1723, un vicaire perpétuel résident est nommé, Maître Jean Pierre Blajas qui, pendant plus de vingt ans, exercera ses fonctions avec autorité et dévouement. Sa tombe est située près de l'abside. Une stèle fut érigée en 1891 qui rappelle son ministère de 22ans.



Pendant cette période, les registres paroissiaux sont particulièrement tenus avec grand soin. On relève dans ces documents qu'en 1739 eut lieu une grande cérémonie, celle de la première communion. De seize garçons et filles âgés de 18 à 21 ans. Lorsqu'il mourut en 1746, le curé Lafforgue lui succéda dans les mêmes conditions. A partir de 1782, faute peut-être de personnel, le desservant eut seulement titre de prêtre délégué de la paroisse de RIEUX. Le curé Bonny exerce ainsi de 1782 à 1791. Il part en mai et deux autres prêtres vont se succéder en quelques mois : Garros et Claverie.

En novembre 1791, le maire passera huit jours à TOULOUSE pour obtenir l'affectation d'un desservant. Ce séjour coûtera 30 livres à la commune mais le maire obtiendra la venue du sieur Aragon. A son tour, celui-ci quittera les lieux six mois plus tard. Le vicaire de BAX, Jean Laurine, est désigné comme vicaire- régent provisoire de MAILHOLAS. On lui remet les clés ainsi que les vases et ornements. Un mois plus tard, il est muté à LATOUR, emportant clés et ornements qui ne seront récupérés qu'avec difficulté.

La paroisse est devenue trop petite pour attirer la sollicitude de l'évêque qui dispose d'ailleurs de moins en moins de prêtres. Les habitants de MAILHOLAS doivent donc se rendre à RIEUX ou à LATRAPE. Quand il y a urgence : baptême ou funérailles, c'est un

vicaire de ces paroisses ou parfois de MONTESQUIEU qui vient faire l'office. Les habitants font cependant de leur mieux pour que leur paroisse continue à vivre. Un conseil de fabrique est mis en place avec deux marguilliers. L'un d'eux est chargé des cloches et aussi de faire les fosses au cimetière, moyennant 30 sols pour un grand corps et 15 sols pour celui d'un enfant. Mais depuis la Révolution, la paroisse de MAILHOLAS reste desservie par des prêtres du voisinage.

*Ancienne croix tumulaire (fin XVIIème siècle) provenant de la sépulture de Pierre Laroche (laboureur) et de Guiraud Demaisent, réemployée au XVIIIème siècle pour être probablement érigée devant l'église ou le cimetière et actuellement située dans l'abside.*



*Inscription au recto* : PIERRE LAROCHE GUIRAUDE DEMAISSENT

*Inscription au verso* : OPE(RA) ET

I(N)DUSTRIA

M̄ Ī P̄

BLAJA P̄

PARROCH̄

1728

*traduction* : Fait et

réalisé pour

Maître Jean Pierre

Blaja Prêtre

de la paroisse

1728

# La Révolution de 1789

La Révolution de 1789 n'a pas été marquée à MAILHOLAS par de profondes transformations sociales. La terre demeura entre les mains de la bourgeoisie terrienne. L'alphabétisation ne fit pas de progrès. Le vocabulaire administratif seul évolua, bien que fort lentement. La communauté fut même à deux doigts de perdre son identité.

## **Réorganisation territoriale – L'existence de la commune menacée :**

C'est la juridiction seigneuriale de MAILHOLAS qui fut choisie pour servir d'assiette à la nouvelle commune. La paroisse reçut les mêmes limites. Les portions des territoires de RIEUX, LATRAPE et MONTESQUIEU sur les quelles MAILHOLAS avait autorité spirituelle lui furent enlevées. La faiblesse numérique de sa population, jointe au peu d'étendue de son terroir faillirent entraîner la disparition de MAILHOLAS.

Dès juillet 1792, le sieur Perez, maître chirurgien de LATRAPE et propriétaire important de MAILHOLAS, entreprend une opération visant à supprimer cette petite commune. Il réussit à persuader quelques habitants et fait parvenir une pétition au département. Cette première attaque échoua. Mais le germe était semé et durant un demi siècle, cette affaire sera périodiquement remise en discussion.

En 1802, se référant à la pétition de 1792, le maire de LATRAPE qui est précisément Péres écrit... « *La commune de MAILHOLAS n'a que 70 âmes et seulement 17 feux dont 9 sont des métairies appartenant à des forains. Il n'y a que deux individus qui savent seulement signer. Cette commune a d'ailleurs demandé sa suppression. Une partie serait à RIEUX et l'autre à LATRAPE...* ».

En 1845 c'est le Sous-Préfet qui propose l'union de MAILHOLAS et de LATRAPE... « *considérant que cette commune est l'une des moindres du département, qu'elle n'est habitée que par des locataires et des maîtres-valets et tous presque sans ressources...* ». Mais le conseil municipal, renforcé pour la circonstance, refuse l'offre en des termes très dignes... « *La commune de MAILHOLAS doit rester telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle existe depuis un temps immémorial. Elle doit être indépendante et avoir toujours un maire, un adjoint et un conseil, attendu qu'elle n'a aucun reproche à se faire, qu'elle s'est toujours soumise aux lois de la République et n'a jamais été traître à la patrie...* ».

En 1849, une nouvelle attaque est engagée devant le conseil général. Le maire de LATRAPE suggère, au cas où la suppression de MAILHOLAS interviendrait que l'église soit démolie et que les matériaux ainsi que les cloches soient répartis entre RIEUX et LATRAPE !

En 1853, on relève encore une offensive venant de l'administration. Le Sous-Préfet de MURET propose, soit une répartition de la commune de MAILHOLAS entre celles de RIEUX, LATRAPE et BAX, soit l'union avec LATRAPE. C'est à nouveau le refus absolu. MAILHOLAS a bien gagné de vivre.

## **Les serments de fidélité :**

Jadis tous les régimes nouvellement installés au pouvoir exigeaient un serment de fidélité des citoyens, au moins de ceux exerçant des responsabilités.

Le 14 juillet 1790, à l'occasion de la fête nationale de la Fédération, les citoyens actifs(1)

(1) *Citoyens actifs = seuls les citoyens contribuables disposaient de droits politiques*



de MAILHOLAS furent convoqués pour prêter le serment civique à la même heure que les représentants de la commune de PARIS sur le Champ de Mars. Ce fut un échec comme le relate le registre des délibérations... « *Les dits maire et officiers municipaux s'étant rendus au lieu prévu ont vu avec mal au cœur qu'il n'y a eu que monsieur Martin MAILHOLAS (1) qui se voit rendu, aucun citoyen actif n'ayant daigné déférer aux réquisitions du maire...* » Mais peut-être ces réquisitions avaient-elles été insuffisamment commentées. Le 18 juillet en effet... « *Tous les habitants de la paroisse ont pu être réunis et ont prêté avec joie le serment civique...* »

Le 3 avril 1791 c'est le curé Bonny qui prête le serment constitutionnel demandé aux ministres des cultes. Au cours de la messe et après l'évangile, devant ses paroissiens, il jure fidélité à la Nation, à la loi, au Roi.

### **Les alarmes :**

Dès le mois d'août 1789, des rumeurs circulent. Des brigands s'attaqueraient aux propriétés, pillant et incendiant. Ces bruits incontrôlés poussent les municipalités à organiser la défense. A l'instar des autres communes celle de MAILHOLAS met sur pied une compagnie de garde nationale en juillet 1790. Monsieur Martin MAILHOLAS en est colonel, Bertrand Restes capitaine, Jean Bergé lieutenant, Pierre Cazalé sous-lieutenant, le fils du métayer de Tourné sergent major et Etienne, fils du métayer de Bordeneuve, caporal. Ce riche encadrement ne dispose que d'un nombre réduit de 18 fusiliers et on ne trouve que 12 fusils pour les équiper dans la commune... Une demande de complément est adressée au district de RIEUX.

En avril 1791, le maire estime que... « *tous les habitants de la campagne devraient avoir des armes pour être en état de se défendre contre les malveillants...* ».

L'inquiétude grandit en 1792 quand on apprend que la château de Laloubère, à MONTESQUIEU, a été incendié. Alors dit le maire... « *veillons pour contenir les attroupements qui pourraient se faire...* ».

Les registres de délibération manquent entre 1792 et 1823 ce qui ne nous permet pas de suivre les événements qui ont pu se dérouler à MAILHOLAS pendant cette période.

(1) Le seigneur de MAILHOLAS a perdu la particule. Il émigrera l'année suivante quand la Révolution se radicalisera.

# La population – ses activités

## Evolution de la population :

Comme dans beaucoup de communes rurales, la population de MAILHOLAS s'est fortement réduite depuis un siècle, passant d'une centaine d'habitants à moins de cinquante dont la moyenne d'âge s'est sensiblement élevée.

Nous ne possédons que peu d'informations antérieures au XIX<sup>ème</sup> siècle pour suivre l'évolution numérique de la population. Fort heureusement un état établi pour l'ensemble de la paroisse en 1766 nous apporte des renseignements aussi précis qu'intéressants. On constate que la population de la paroisse est pratiquement le double de celle de la juridiction civile de MAILHOLAS. Les feux étant au nombre de trente-quatre on en déduit une moyenne de cinq personnes par foyer. Enfin le nombre des enfants au dessous de quatorze ans représente le tiers des habitants alors qu'il est aujourd'hui à peine supérieur au dixième. En 1790, nous savons qu'il y avait aussi 32 enfants en dessous de douze ans soit un gros tiers de la population.

Avec le XIX<sup>ème</sup> siècle, les statistiques sont plus régulières. Elles figurent dans l'état ci-après et mettent en lumière la régression continue de la population depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

| année | population | année | population |
|-------|------------|-------|------------|
| 1766  | 93         | 1913  | 90         |
| 1830  | 91         | 1950  | 77         |
| 1870  | 125        | 1960  | 66         |
| 1886  | 120        | 1970  | 50         |
| 1900  | 99         | 1982  | 40         |

La diminution de la population à partir de 1900 est due à un excédent des décès par rapport aux naissances et à une émigration continue, la terre ne pouvant plus nourrir tous ses enfants. Toutefois on note depuis les années 1980 que la population s'est stabilisée entre 30 et 40 habitants en raison de l'arrivée de nouveaux habitants désirant s'installer à la campagne tout en étant proche de l'agglomération toulousaine en continuelle expansion.

L'espérance de vie était d'une trentaine d'années en 1780. il y avait cependant jadis quelques beaux vieillards comme cette Catherine Cazaré, décédée le 20 janvier 1704 au hameau des Bacquès... « *âgée de 115ans ou environ* ».

L'institutrice de 1886 disait qu'à MAILHOLAS les maladies étaient excessivement rares ce qui lui paraissait dû... « *à la sobriété des habitants, à leurs habitudes d'ordre et de travail, au climat et à l'alimentation saine et variée...* ».

Les guerres du XX<sup>ème</sup> siècle n'ont fort heureusement pas touché mortellement MAILHOLAS comme ce fut le cas dans beaucoup de communes rurales. Cependant la communauté a perdu deux de ses enfants : Rouane Baptiste tué en 1915 à Souchez et Condis marius mort en 1942 lors de sa captivité à Reimannswalde en Allemagne. Une plaque commémorative à l'entrée de la mairie rappelle leur souvenir.



## Activités agricoles :

Depuis toujours les activités des habitants de MAILHOLAS tiennent leur source dans l'agriculture.

Autrefois autour de chaque borde ou métairie, carrés de blé et de maïs, pâturages, lopin de vigne, verger, champ de lin, porcherie et basse-cour, permettaient de vivre en auto-suffisance. Les surplus commercialisables étaient peu importants. Les rendements étaient faibles. Des rendements de froment de quatre à cinq pour un étaient considérés comme normaux (1). Lorsque la dîme et la part du propriétaire avaient été versées, que la semence avait été mise de côté, il restait fort peu à celui qui avait travaillé. Il suffisait d'un orage de grêle pour que la misère s'installe. La culture du maïs ou gros millet, pratiquée à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui donnait un rendement supérieur à celui du blé, permit d'écarter le spectre de la famine.

Pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle, nous disposons d'une enquête de 1744 qui mentionne les productions du moment. Les chiffres sont sujets à caution car il s'agit pour les déclarants de ne pas donner prise aux impositions. Nous les indiquons néanmoins sous cette réserve : « ...Il y a 153 arpents de terres labourables. Il se récolte environ 300 setiers de blé, 50 setiers d'avoine, 60 setiers de paumelle (2), 100 setiers de gros millet. Ces grains suffiraient et au-delà pour l'entretien des habitants, mais ce sont les bien tenants qui emportent tous ces biens chez eux. Tous ceux qui habitent la paroisse sont généralement misérables... Il y a fort peu de vignes et le vin qui s'y lève ne saurait être un objet (d'imposition). Il y a quelques petits bois de chênes. La coupe se fait tous les 18 ou 20 ans. On recueille des légumes à savoir : fèves, pois, haricots, pois chiches qui servent pour la nourriture des paysans... ». On notera que la pomme de terre qui était cependant connue et cultivée à cette époque était réservée aux animaux.

Pour le XIX<sup>ème</sup> siècle, nous possédons un état détaillé des productions de l'année 1862. Ce document est fort intéressant et traduit les activités de la population telles que nous pouvons les imaginer jusqu'à la dernière guerre.

Terres labourables : 238 hectares (y compris prairies artificielles)

prés : 9 ha

bois : 20,6 ha

vignes : 4 ha

jardins : 1,2 ha

### Cultures :

froment : 78 ha

avoine : 6 ha

orge : 1 ha

maïs : 36 ha

pommes de terre : 12 ha

betteraves : 4 ha

haricots : 1 ha

fèves : 4 ha

lin : 1,7 ha

colza : 0,5 ha

### Animaux domestiques :

bœufs : 32

bouvillons : 4

brebis : 40

dindes : 60

canards : 25

pigeons : 100

vaches : 16

moutons : 80

juments et pouliches : 14

oies : 80

poules : 1200

Dans sa monographie de 1886, l'institutrice précise l'utilisation du maïs... « *La farine préparée sous forme de bouillie ou de gâteau sert encore d'aliment aux habitants pauvres...* ». Elle ajoute quelques notes intéressantes... « *Le travail de la terre qui est productive mais rebelle est assuré par des bœufs et les chevaux ne pourraient les remplacer... Une ressource appréciable est le gibier qui est particulièrement abondant : lièvres, lapins, perdrix, cailles et bécasses.* »

Les chiffres dont nous disposons pour 1944 sont pratiquement identiques. Le bétail continue à fournir la quasi totalité de la force motrice.

#### Les formes d'exploitation :

Les terres étaient autrefois réparties entre une dizaine de métairies qui appartenaient pour la plupart à des bien tenants forains. Seul Bernard Balengou possédait son exploitation à Moussou. L'état pour la capitation de 1704 indique les activités des chefs de famille. On relève 7 métayers, 10 brassiers, 1 forgeron, 1 valet et une servante au château et deux veuves qui n'ont pas de ressources.

La Révolution ne modifie pas sensiblement cette situation. Ce n'est qu'à partir du début du XXI<sup>ème</sup> siècle que la terre commence à passer entre les mains de ceux qui la travaillent.

#### Artisanat et commerce :

le seul artisan que l'on trouve constamment dans les villages agricoles est le forgeron, indispensable pour réparer les outils aratoires et ferrer les animaux. Ce métier se transmettait souvent de père en fils comme dans la famille Sales aux XVIII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle puis dans celle des Ratier. La forge était installée au hameau des Bacquès qui était le plus important de la commune jusqu'au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Le métier ne nourrissait pas son homme. En 1833, Raymond Ratier déclare... « *renoncer à cette profession en raison du peu de travail qu'il fait en ce genre et de la haute taxe qu'on lui impose pour sa patente...* ».

Les tisserands de toile travaillent à leur métier seulement quand les travaux des champs ne les sollicitent pas. Ils utilisent le lin cultivé sur place et ne travaillent que pour les besoins locaux. On en compte trois au XIX<sup>ème</sup> siècle : Rouane, Restes et Gilama.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la famille Rouane à Tousquet et Pomarède fournit des charpentiers. On comptera aussi un sabotier à Carsalade. Ces métiers ont disparu depuis.

(1) En 1810, on note un rendement de 12 mesures de blé par sétérée de bonne terre soit 4;7hl à l'hectare.

(2) paumelle = variété d'orge

# Gestion de la communauté

## Les édiles :

Avant la révolution, la communauté de MAILHOLAS était administrée par deux consuls choisis par le seigneur du lieu sur une liste de quatre sujets présentée par les consuls sortant de charge. Leur exercice durait un an. Ils étaient assistés par un syndic représentant les intérêts des bien tenants et d'un procureur juridictionnel exerçant la police locale.

Pour la période antérieure au XVIIIème siècle un seul nom nous est parvenu, celui du consul Guillaume de Pysseloup qui assiste le 1<sup>er</sup> avril 1568 à une assemblée des députés des villes et villages du diocèse de RIEUX pour décider des mesures à prendre pour faire face aux exactions des bandes huguenotes qui battaient la campagne.

Les documents que nous possédons pour la période allant de 1678 à 1740 nous indiquent qu'il n'y a pas de consuls « ...à cause de la petitesse du lieu... ». On peut penser que pendant cette soixantaine d'années il ne se trouvait personne à MAILHOLAS sachant suffisamment lire et écrire. On arrive toutefois à trouver un syndic pour établir les rôles d'impositions :

De 1678 à 1682 : Jean Escalle

De 1683 à 1690 : Rougier Escalle

De 1691 à 1693 : Noble Georges d'Escat

En 1695 : Noble Georges de Bertier, seigneur de MAILHOLAS

de 1696 à 1727 : Jean Rieux, Michel Sicardon, Jean Salles, Guillaume Cazaré, Jean Delhom, François Restes

De 1728 à 1740 : Messire Joseph de Sers, époux de la seigneuresse de MAILHOLAS

Enfin en 1740, la situation permet de désigner deux consuls et un greffier dont les noms ne nous sont malheureusement pas parvenus.

En 1784, les deux consuls sont : Bernard Carsalade et Pierre Cazalé.

A partir de 1791, les archives nous permettent de connaître les maires qui se sont succédé jusqu'à nos jours :

|              |                      |             |                    |
|--------------|----------------------|-------------|--------------------|
| 1791         | Bernard Belengou     | 1861 à 1878 | Vicomte d'Uzech    |
| 1792         | Gabriel Gilama       | 1878 à 1881 | François Rouane    |
| 1793         | Bernard Carsalade    | 1881 à 1888 | Jean Massat        |
| an IV à 1810 | Bernard Belengou     | 1888 à 1892 | Pierre Restes      |
| 1810 à 1815  | Jean Pierre Rouane   | 1892 à 1904 | Calixte Rouane     |
| 1815 à 1821  | ? Marestaing         | 1904 à 1954 | Pierre rouane      |
| 1821 à 1825  | Auguste de Marin     | 1954 à 1983 | Louis Bruel        |
| 1825 à 1831  | Charles Labouglic    | 1983 à 2001 | Roger Pons         |
| 1831 à 1837  | Jean Baptiste Bailie | 2001 à 2020 | Gérard Carrère     |
| 1837 à 1861  | Jean Rouane          | depuis 2020 | Jean Michel Cazaux |

## **Amélioration des conditions de vie :**

### Les communications routières :

Aucune voie importante ne traverse le territoire de MAILHOLAS. Ce n'est qu'en 1867 que fut construite la nouvelle route de RIEUX à SAINT YBARS par la vallée du Camédon. Elle suivait alors la crête des collines et traversait les hameaux de la Grange, la Simonette, Bois Grand. Les chemins les plus fréquentés étaient :

- Celui de MONTESQUIEU à LATRAPE par Madière et le château de MAILHOLAS.
- Celui de MONTESQUIEU à LACAUGNE passant par Poutségu, Bordenave et Les Bacquès.
- Celui de RIEUX par Peyatte passant soit par la Haille, soit par Giméras.

Tous ces chemins étaient de parcours difficile à la mauvaise saison. Un officier d'Etat-Major (1) les décrit en 1843 ... « *Le chemin de Montesquieu à Mailholas s'embranche sur celui de Saint Ybars à 700 mètres au nord-est de la métairie de Jouan-Nadaou. Il monte de façon assez raide jusqu'à la métairie de Madière pour arriver ensuite au château de Mailholas. Il traverse le Camédon sur un pont de bois et remonte le versant opposé jusqu'à Latrape. Dans toute son étendue, ce chemin est mauvais, mal entretenu, boueux en hiver et n'est praticable qu'aux fantassins...* ».

... « *Le chemin de Rieux à Mailholas s'embranche sur celui de Saint Ybars peu avant d'arriver au pont de la Haille sur le Camédon. Il passe à gué le riu de Castagnès et est assez bien entretenu. Cependant à la métairie de Chartas, il est presque toujours fangeux, inconvenient auquel il serait très possible de remédier en y transportant des troncs d'arbres que l'on prendrait dans les bois de Chartas...* ».

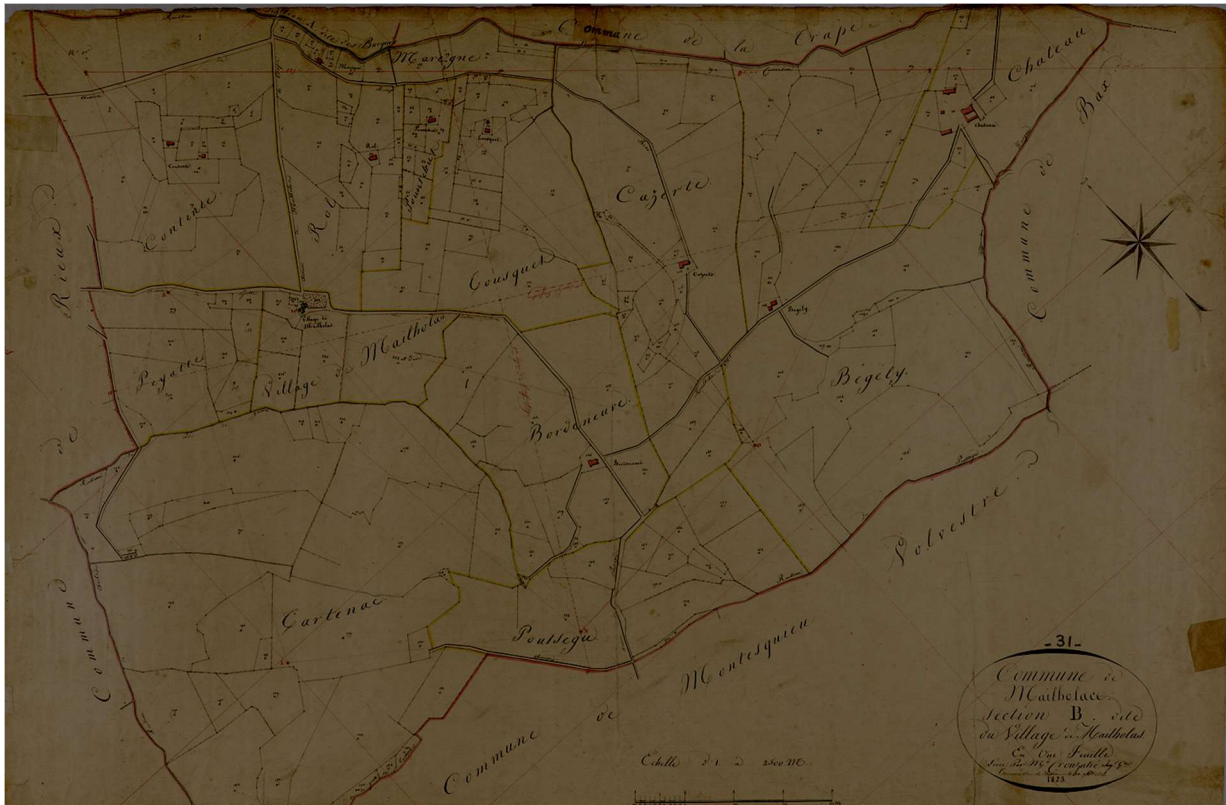
Le chemin des Bacquès n'était pas dans un meilleur état. On relève en 1881 que... « *le chemin des Bacquès est devenu impraticable en tous temps surtout pour les charrettes. Or, ce chemin est emprunté par les gens de Lacaugne et une partie de Latrape pour se rendre aux marchés de Montesquieu...* ».

Les chemins de service desservaient les métairies et les terres. Leur état était encore plus lamentable. Ils sont décrits comme suit par le même observateur (1)... « *Ces chemins ont une largeur moyenne de 2,5 à 3 mètres, mais il sont si mauvais, si mal entretenus, si boueux et si dangereux qu'abandonnés sur plusieurs points, les champs voisins sont envahis par les passants et même par les charrettes et les propriétaires sont assez négligents pour ne pas faire les réparations nécessaires, réparations qui garantiraient au moins leurs récoltes...* ».

Seule la route de RIEUX à SAINT YBARS était à la charge des ponts et Chaussées au XIXième siècle. Les chemins classés vicinaux étaient entretenus au moyen de prestations en nature. Tout habitant devait annuellement de une à trois journées de travail pour sa personne et pour tout individu sous son toit. Chaque bête de trait, de somme et de selle et chaque voiture devait une prestation de même durée. A partir de 1904, les prestations furent progressivement remplacées par une taxe vicinale. Les chemins non classés étaient à la charge des riverains.

Le développement de la circulation automobile a conduit peu à peu à étendre le réseau des communications classées et à empierrer puis goudronner la plupart des chemins. Le chemin vicinal allant à MONTESQUIEU a été reconstruit selon un nouveau tracé entre la Croix et Bordeneuve à la fin du XIXième siècle en même temps qu'était lancé le pont sur le Camédon.

La route de la vallée du Camédon a été revêtue vers 1936, celle de MONTESQUIEU en 1955. La mise sur pied d'un pool routier subventionné par le Conseil Général (devenu Conseil Départemental) a favorisé la réalisation d'un réseau de communications modernes.



Cadastre de 1823



(1) SHA – Reconnaissance des environs de Montesquieu, Rieux et Carbonne par le lieutenant de Lartigue en 1843.



### L'éclairage :

Comme partout dans les campagnes , avant 1860, on s'éclairait à MAILHOLAS avec des chandelles de résine ou avec des bougies dans les circonstances exceptionnelles. Grâce au pétrole venu d'Amérique, un grand progrès fut réalisé permettant d'allumer au-dessus de la table familiale la grosse lampe ventrue. C'est en 1938 qu'un contrat est signé avec la société « La Valentinoise » qui réalisa l'électrification de la commune.

### L'alimentation en eau :

L'alimentation en eau n'a jamais posé de problème majeur à MAILHOLAS. L'institutrice écrit en 1885... « *Les eaux potables abondent. Les sources se rencontrent presque à la surface du sol. Les fontaines sont nombreuses.* » Ce n'est qu'en 1960, avec la création du Syndicat des eaux du Volvestre, que les robinets ont fait leur apparition apportant une facilité d'utilisation nouvelle.

### Le téléphone :

Il est devenu un moyen de communication indispensable. C'est en 1945 qu'une cabine téléphonique fut installée chez Pierre Rouane.

## L'enseignement primaire

Il y a seulement un siècle qu'une école primaire existe à MAILHOLAS. Jusque là, les rares parents qui étaient en mesure de faire donner quelque instruction à leurs enfants les envoyaient à RIEUX ou à LATRAPE.

La loi de juin 1833 sur l'obligation scolaire ne put être appliquée en raison de la modicité des ressources de la commune.

Le maire explique ainsi la situation au préfet ... « *Nous n'avons pas d'école parce que la commune est sans aucune espèce de ressource, que les habitants sont presque tous des maîtres-valets, que les autres habitants propriétaires sont si peu nombreux et que les propriétés dont ils jouissent ne sont pas suffisantes pour pourvoir à leur nourriture et à celle de leurs enfants. Ce qui est cause qu'ils sont sans moyens pour payer un instituteur. Si le Gouvernement accordait quelque secours, les parents pourraient envoyer leurs enfants aux écoles de RIEUX.* »

La population était illettrée dans sa quasi totalité. En 1739 sur 16 garçons et filles âgés de 18 à 20 ans, seuls trois garçons peuvent signer leur nom. En 1792 lorsque l'état-civil passe en charge de la nouvelle municipalité, il n'y a que Bernard Belangou qui soit apte à tenir les registres. En 1831, en dehors du maire, il n'y a que Bernard Rouane qui sache lire et écrire.

En 1881, l'état prenant à sa charge la plus grande partie de la dépense, la municipalité décide de construire une maison d'école où une pièce sera réservée à la mairie. Le devis s'élève à 12 000 F dont 2 000 F représentant la part de la commune qui l'emprunte à faible taux d'intérêt et sur trente annuités.

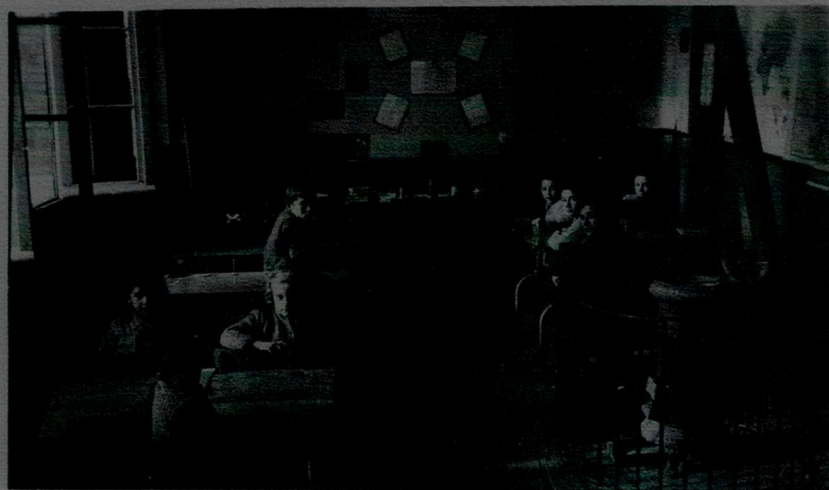
L'école fut inaugurée en octobre 1886 avec 34 élèves. Peu à peu, la population diminuant et vieillissant l'école se vida et dut fermer ses portes en 1972.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, on note une dépense annuelle de 10 F pour l'enseignement et la couture.

Nous indiquons ci-après les noms des instituteurs et institutrices que nous avons relevés depuis un siècle.

|             |                   |             |                       |
|-------------|-------------------|-------------|-----------------------|
| 1896 - 1892 | Mme Ginestet      | 1936 - 1946 | Mlle Nouyes           |
| 1892 - 1893 | Mme Laurens       | 1946 - 1947 | Mlle Bonzom           |
| 1893 - 1895 | Mme Dauries       | 1947 - 1948 | Mme Alabert           |
| 1895 - 1903 | Mme Bouffartigues | 1948 - 1950 | M. Guilhem            |
| 1903 - 1905 | Mlle Mercadier    | 1950 - 1951 | Mlle Bonnot           |
| 1905 - 1907 | Mlle Laborde      | 1951 - 1954 | M. Couillens          |
| 1907 - 1908 | Mme Boufil        | 1954 - 1959 | Mme Dougnac           |
| 1908 - 1910 | Mme Drillaud      | 1959 - 1960 | M. Rebeix             |
| 1910 - 1911 | Mlle Durieu       | 1960 - 1962 | Mme Sarathe           |
| 1911 - 1913 | Mlle Guiramon     | 1962 - 1963 | Mlle Roumengaud       |
| 1913 - 1929 | Mlle Gouaze       | 1963 - 1965 | plusieurs remplaçants |
| 1929 - 1933 | Mme Delord        | 1965 - 1968 | Mme Rouane            |
| 1933 - 1934 | M. Yrle           | 1968 - 1970 | M. Lacoste            |
| 1934 - 1936 | M. Trinquecoste   | 1970 - 1971 | M. Duclos             |

L'école vers 1960 :



# Toponymie

La signification des noms de lieux n'est pas aisée à établir. Nos ancêtres se préoccupaient peu de l'orthographe et écrivaient selon leur phonétique propre. Au cours des temps, le nom initial a été souvent altéré ou déformé. Le même lieu-dit a pu recevoir successivement plusieurs toponymes et être notamment désigné du nom de ses occupants. Nous n'avons indiqué ci-après que les noms de lieux pour lesquels nous avons trouvé une signification prouvée ou au moins vraisemblable.

| <b>nom actuel</b> | <b>nom ancien</b>                             | <b>Signification</b>   |
|-------------------|---|--|
|                   | Abbadie (abbaye)                              | Au XVIII <sup>ème</sup> siècle, nom d'une maison près de Bordeneuve. C'était sans doute une ancienne dépendance de l'abbaye de Lézat.  |
| Bégely            | Bigely ou Vigely                              | Pourrait venir de vigile = point de surveillance.  |
| Les Bacquès       | Les Baquès                                    | Peut-être en raison de l'importance du troupeau de vaches. Les Bacquès était le hameau le plus important de MAILHOLAS.   |
| Baron             | Baron<br>Belot<br>Birac                       | Peut-être une métairie du baron de Lordat.   |
| Bonne Fille       | Bonehil                                       | Peut-être d'un nom de famille. La maison s'est un temps appelée Balette.   |
| Boulbène          | Boulbène                                      | La boulbène est une terre argilo-siliceuse. C'est le nom de quelques champs près du château de MAILHOLAS.  |
| Bordeneuve        | Bordenave                                     | La nouvelle borde (ferme)  |
|                   | Riu de Chertes (Rivi de Isserta ou Eicharta)) | Actuellement Riu de Castagnès. L'ancien nom vient de la eissartas = terre défrichée.   |
| Camédon           | Camesou<br>Champ mazou                        | Faute d'une traduction satisfaisante, nous rapportons une tradition contée en 1885 par l'instituteur de Bax. Des combats auraient été livrés dans la vallée au XIII <sup>ème</sup> siècle. Lors de la construction du pont de >Bax sur le Camédon au siècle dernier de nombreux ossements auraient été mis à jour. |
| Cazertes          | Cazertes                                      | De casa = lieu d'habitation  |

|           |                       |  |
|-----------|-----------------------|--|
| Carsalade | Carsalade             | Nom d'un tenancier du XVIIIème siècle.   |
| Contente  | Contante              | L'ancien hameau se trouvait sur le versant nord de l'église.   |
| Dasque    | dasque                | Peut-être une terre où abonde la renoncule dite bouton d'or (asque).   |
| Figarol   | Figarou               | Petit figuier  |
|           | Riu de Gourbaut       | Ancien nom du riu de Poutségu (riu du corbeau?)  |
|           | Pas de l'Homé         | Le gué de l'homme. Gué sur le Camédon à hauteur de Carsalade.  |
|           | Pas du Haouré         | Le gué du forgeron. Gué sur le riu de Castagnès sur l'ancien chemin de MAILHOLAS à Gimeras et RIEUX.   |
| Mailholas | Mailholas             | Le mailhol est un jeune plantier de vignes.<br>Mailholas désignait autrefois le versant rive droite du Camédon, bien exposé et sans doute porteur de ceps. |
|           | Matalou               | De matas = buissons, halliers  |
| Marègne   | La marée              | Vient de maresc = terrain marécageux   |
|           | moussou               | Terre de « monsieur » ?, près du Camédon.  |
| Pomarède  | Pomarède              | Terre plantée de pommiers  |
| Ponchut   | Pountchou<br>Poutchou |  |
| Peyatte   | Pejato                | De peirado = chemin pierreux   |
| Poutségu  | Podio securo          | Hauteur où l'on est en sécurité  |
|           | Peychiu               | Pâturage   |
| Simonette | Simonette             |  |
| Tartanac  | Tartanas              | De tartanas = la buse ?  |
| Tousquet  | Tousquet              | Lieu où il y a des fourrés, des halliers (tusc).   |

Tourné

Tournay

As Teychènes

Aux tisserrands. Autrefois nom de quelques maisons des Bacquès.